

Un label cannois pour les restaurateurs qui sont prêts

#monrestoestprêt, le premier label est délivré au restaurant du Hyde Beach sur la Croisette pour certifier la mise en conformité sanitaire de l'établissement

Le restaurant de la plage privée du Grand Hôtel, le Hyde Beach, passe un nouveau cap dans son adaptation face au Covid-19. C'est le premier restaurant à recevoir une labellisation *made in Cannes* qui garantit un respect des normes sanitaires. Cette aide, unique, créée par le service hygiène et santé de la municipalité, se déroule en trois étapes. Dans un premier temps, un guide d'accompagnement sanitaire est transmis au restaurateur, lui rappelant les mesures à respecter. Si l'établissement répond aux attentes de la charte à signer, il pourra obtenir le label #monrestoestprêt.

Contrôleurs devenus conseillers

Habituellement contrôleurs, les inspecteurs de salubrité

deviennent conseillers à la demande des restaurateurs. Un rôle d'accompagnateur « inédit qui devient notre priorité dans le cadre de cette crise sanitaire. Nous sommes désormais des référents de réglementation. Il n'y a plus de sanctions. Notre objectif est d'aider au redémarrage économique de ce secteur d'activité », explique Muriel Cucchi, inspectrice de salubrité.

Victor Basquin, responsable du développement durable au Grand Hôtel confirme ce « besoin de conseils de personnes averties. On s'est donc rapproché du service hygiène et santé de la mairie pour établir un protocole. » Il figure parmi l'un des rares établissements à avoir anticipé ce déconfinement : « L'espace a été redécouvert et réorganisé pour accueillir dans les meilleures condi-



Victor Basquin signe la charte sanitaire auprès de Jade Vallee afin de recevoir sa labellisation #monrestoestprêt.

(Photos Sébastien Botella)

tions la clientèle, tout en respectant les normes sanitaires ».

Un réaménagement conçu, une nouvelle fois, en collaboration avec le service de la mairie afin que le contact entre les clients soit réduit au maximum tout en con-

servant une ambiance conviviale. D'où la création d'un seul sens de circulation et de menus numériques. « La demande de suivi a fortement augmenté la semaine dernière, depuis la réouverture des restaurants », affirme Jade Vallee, inspec-

Un guide unique

Ce petit livret d'accompagnement sanitaire gratuit (photo à gauche) synthétise les exigences sanitaires de l'État et celles spécifiques à la commune. Les restaurateurs de plage comme de ville, pour y voir plus clair, pourront retrouver dans ce guide, les bonnes pratiques d'hygiène. Accessible sur le site de la mairie

www.cannes.com, il est également transmis en main propre par le service santé et hygiène à la demande des établissements. Gestion du personnel, des fournisseurs, accueil des



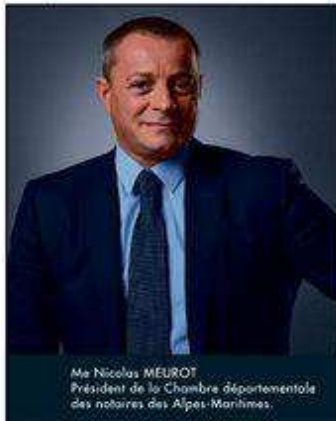
Dès l'entrée, l'hôtesses propose du gel aux clients.

clients, paiement, toilettes... ce guide échantillonne endroits et moments où il faut être particulièrement vigilant et ainsi, mettre en place les mesures sanitaires nécessaires.

trice de salubrité. Un label qui se veut donc rassurant avant le début de la saison estivale. « Nous avons ouvert

la semaine dernière et pour l'instant tout se passe bien », se félicite Victor Basquin.

ÉLODIE RADENAC



Me Nicolas MEUROT
Président de la Chambre départementale des notaires des Alpes-Maritimes.

LA CHAMBRE DES NOTAIRES DES ALPES-MARITIMES DES NOTAIRES UNIS ET À VOS CÔTÉS

La Chambre assure un rôle de conseil auprès de tous les notaires, en organisant des séances de formation et des actions de communication professionnelle. L'instance intervient aussi auprès du grand public. Elle est parfois amenée à résoudre un désaccord entre un notaire et son client. Dans le cadre de l'accès au droit, les notaires de la Compagnie assurent des permanences juridiques et certains, en tant que membres de Chambre, la représentent lors de colloques et de conférences.

DES ÉTUDES 2.0

Depuis une dizaine d'années, le notariat s'est profondément transformé. La révolution numérique a ouvert la porte à l'informatisation et à la digitalisation des offices. Très vite, la profession a été précurseur dans la mise en place d'outils numériques. Les études ont dématérialisé la demande auprès de diverses administrations, l'envoi des actes, et œuvré à la généralisation de l'acte authentique

« LE NOTARIAT EST PRÉCURSEUR DANS LA MISE EN PLACE D'OUTILS NUMÉRIQUES. »

Me Nicolas MEUROT
Président de la Chambre départementale des notaires des Alpes-Maritimes

électronique. L'accès à la visioconférence agréée se développe de plus en plus au sein des offices, permettant un échange fluide et sûr entre les notaires et leurs clients. Enfin, depuis la crise sanitaire et grâce à une étroite collaboration entre l'État et le notariat, a vu le jour la signature électronique par comparaison à distance via une procédure sécurisée.

FAMILLE, IMMOBILIER, MAIS AUSSI DROIT INTERNATIONAL ET DE L'ENTREPRISE

Avec la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », le nombre d'études notariales est passé de 90 à presque 150 dans le seul département des Alpes-Maritimes. De quoi inciter chaque notaire à réfléchir sur ses activités pour assurer la pérennité économique de son office. Les officiers publics ont ainsi informé leur clientèle sur leurs autres domaines d'expertises comme le droit de l'entreprise, la gestion patrimoniale, le droit international et la médiation.

La Chambre dans ce contexte a entrepris de soutenir et former continuellement les notaires de la Compagnie : le Groupement Immobilier Notaires et le Groupement Notariat Entreprise & Patrimoine ont ainsi été créés afin de fédérer et conseiller les notaires adhérents dans leur action de diversification.

La Chambre des notaires des Alpes-Maritimes œuvre donc au quotidien pour permettre aux notaires maritimes et au grand public de s'inscrire dans une relation de partenariat fiable et de confiance, avec l'objectif constant d'une satisfaction mutuelle.

CHIFFRES CLÉS dans les Alpes-Maritimes



144 offices



407 notaires en activité
dont 116 notaires salariés



1060 collaborateurs et employés
du notariat



64 481 actes authentiques
électroniques passés en 2019

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES
18, RUE DU CONGRÈS 06000 NICE
04 97 03 02 02



CHAMBRE DES NOTAIRES 06

www.chambre-notaires06.fr

